

Je suis accusé d'attaquer l'islam ; mon témoin et ami est noir, arabe, musulman et algérien...

écrit par Christine Tasin | 18 février 2018



Ainsi parle Gérard Boyadjian pour faire le compte-rendu du procès qui lui a été fait en décembre dernier, à propos de son court-métrage, *chameau pas d'amalgame*.

Succulent.

Gérard a été condamné à 5000 euros d'amende, dont 3000 avec sursis plus 2000 euros à donner à la Licra...

Le procureur avait demandé en sus 3 mois de prison avec sursis, les juges n'ont pas suivi.

<https://ripostelaique.com/honte-au-parquet-et-a-la-licra-gerard-boyadjian-condamne-pour-son-film-chameau-pas-damalgame.html>